



---

## MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

---

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire déposées par :

---

Monsieur Denis Spahic, Route du Pré-Jacquet 67, 1844 Villeneuve, pour la pose d'une isolation périphérique de 16 cm, l'agrandissement de balcons et la modification d'une fenêtre en porte-fenêtre en façade ouest, parcelle n° 1999, folio 26, lieu-dit En la Carte, zone village, propriété du requérant.

**Coordonnées : 2'556'708 / 1'134'628**  
**Auteur des plans : Le requérant**

---

Société MBK Immobilien AG, c/o APROA AG, Furkastrasse 20, 3984 Fiesch, pour la construction d'un ouvrage de protection contre les chutes de pierres (réalisation de filets plaqués et clous ponctuels) et réalisation de purge des matériaux les plus instables, parcelles n° 256 et n° 98, folios 5 et 1, lieu-dit Au Penat, zones constructions et installations d'intérêt public C et aire forestière.

**Coordonnées : 2'554'732 / 1'137'393**  
**Auteur des plans : Karakas & Français, 1920 Martigny**

---

Monsieur Jean-Pierre Cerf, Route de la Lanche 92, 1897 Le Bouveret, pour la création d'une fenêtre de toiture, parcelle n° 2542, folio 9, lieu-dit Au Culat, zones faible densité, propriété du requérant.

**Coordonnées : 2'555'842 / 1'137'095**  
**Auteur des plans : Le requérant**

---

Monsieur Luc Chanton, Chemin Neuf 47, 1897 Les Evouettes, pour l'installation d'une pompe à chaleur, parcelle n° 1820, folio 27, lieu-dit Au Plan-Amay, zones faible densité, propriété du requérant.

**Coordonnées : 2'556'451 / 1'134'500**  
**Auteur des plans : Photosun – Bureau d'études, 1228 Plan-les-Ouates**

---

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 6 mai 2022